



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE



APPEL A CANDIDATURE

« CONCOURS MEILLEURS MEMOIRES SUR LES DROITS DE L'HOMME »

2^e Edition

Avec l'appui de



Le concours « **Meilleur mémoire sur les droits de l'Homme** » est un événement annuel visant à reconnaître l'excellence de la recherche universitaire notamment les mémoires de Master II, dont les sujets portent sur les questions relatives aux droits de l'Homme. Ces mémoires devraient être rédigés dans les universités du Togo ou par des ressortissants togolais étudiant à l'étranger.

Les critères de sélection sont : l'originalité du travail, la pertinence du sujet abordé, la contribution à l'avancement des connaissances en droits de l'Homme, la qualité de la rédaction.

Les prix sont décernés offerts par le Centre de Documentation et de Formation sur les Droits de l'Homme (CDFDH), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et d'autres.

1. Conditions à remplir pour être candidat

Pour l'édition 2020, peuvent faire objet de candidature au présent concours :

1. Les mémoires

- Tous les mémoires soutenus ces cinq dernières années (entre le 1er janvier 2015 et la date de clôture de cet appel) dans les Universités publiques et privées du Togo¹ ou à l'ENA Togo ;

¹ Sont également recevables, les mémoires de DEA, soutenus dans les mêmes conditions que celles établies dans le cadre du présent concours.

- Tous les mémoires soutenus ces cinq dernières années dans des Universités étrangères par des ressortissants togolais.

2. Œuvres universitaires – Riposte COVID19 (Prix spécial du Jury)

Pour cette édition 2020, le concours sera également ouvert aux travaux universitaires ayant porté sur la crise COVID 19 :

- Il doit s'agir **d'un article universitaire**, d'un **mémoire de Master** ou d'une **thèse de Doctorat** ;
- L'auteur doit être (ou avoir été) un(e) étudiant(e) ou chercheur provenant des universités du Togo ou ressortissant togolais provenant des universités étrangères.

2. Les catégories à primer

Les prix qui seront attribués concernent cinq (05) catégories :

- Catégorie « **meilleur mémoire portant sur la garantie des droits civils et politiques** » (droit à la vie, droit à un procès équitable, droit à la vie privée, droit à la propriété, droit à la liberté de réunion, d'association et de rassemblement pacifique etc.)
- Catégorie « **meilleur mémoire portant sur la garantie des droits économiques, sociaux et culturels** » (droit au travail et à la sécurité sociale, droit à la santé, droit à l'éducation, droit à la famille, droit au logement etc.)
- Catégorie « **meilleur mémoire portant sur la défense des groupes vulnérables** » (femmes, enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap etc.)
- Catégorie « **meilleur mémoire portant sur la promotion et/ou la défense du droit à un environnement sain** ».
- **Prix spécial du Jury** : Catégorie « **meilleure œuvre universitaire portant sur « Riposte COVID19 »** »

3. Le dossier de candidature

Chaque dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :

- Un résumé du mémoire, (de l'article ou de la thèse au cas où le candidat postule pour la catégorie 5) (maximum 250 mots) ;
- Une attestation de soutenance du mémoire ou une attestation de fin de formation.
- Une version électronique de l'œuvre universitaire en compétition (PDF)
- Un CV détaillé et actualisé du candidat.



4. Date limite pour le dépôt de candidature

La date de clôture de l'appel à candidature est fixée au **lundi 31 août 2020** à 23h59 GMT.

Les dossiers de candidature complets devront être envoyés à l'adresse concourscdfdh@gmail.com. Les dossiers incomplets ou reçus après cette date ne seront pas pris en compte.

5. Jury :

Le Jury est composé d'enseignants des Universités du Togo, de magistrats en fonction, d'avocats inscrits au Barreau du Togo et de membres de la société civile, spécialiste des questions de droits de l'Homme.

6. Déroulement du concours

- **Du 1^{er} au 04 Septembre 2020**, le jury procèdera à la présélection des trois (03) meilleurs pour chacune des cinq (05) catégories du concours.
- **Le 11 Septembre 2020**, il procédera à la délibération finale. Un lauréat sera retenu pour chacune des catégories.

Les lauréats seront primés à l'occasion d'une **soirée de remise des prix** qui sera organisée la dernière semaine de Septembre 2020.

Pour plus d'infos : (+228) 92 53 01 89 / 97 04 45 98, courriel : centredfdh@gmail.com

Appel du 28 Juillet 2020

